Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le 30/09/2026
ID : 017-211700869-20260928-CM09_81-DE

COMMUNE DE CHANIERS

Séance du 28 septembre 2026

Date de convocation : 22/09/2026

Délibération N° 2026/09/081

Nombre de membres :	
En exercice :	27
Présents :	22
Votants :	25
Quorum :	14

OBJET : Rapport d'activité SEMIS – logements locatifs sociaux Avenue Charles de Gaulle

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de PANNAUD Eric, le Maire.

Présents : PANNAUD Eric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, CANUS Daniel, LA ROSA Déborah, BERTOT Jacques, BONNIN Marylène, SIAUDEAU Michel, adjoints ; CLÉMENT Anne-Gaëlle, CARTON Jean-Pierre, conseillers délégués ; BOTON Monique, FAVEREAU Laurent, DUQUESNE Laurent, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, MEGE Jennifer, PINTO DE MATOS Maud, ANTONICELLI Thomas, GOINEAU Sophie, GUERIN Florian, BARON Arnaud, GAUDIN Julie, LABROUSSE Marie, conseillers municipaux.
Excusés ayant donné pouvoir : DAVID Claudia pouvoir à LA ROSA Déborah, WATTEBLED Stéphane pouvoir à LABROUSSE Marie, DIENON Grégory pouvoir à BARON Arnaud.
Excusée : GONCALVES Charlotte.
Absente : JEAN Ludivine.
Secrétaire de séance : BARON Arnaud.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2024 de la SEMIS pour les 5 logements locatifs sociaux de la commune de Chaniers.

Conformément à l'article L 1524-6 du Code Général des Collectivités Territoriales « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an ».

Programme n° 009 – 5 logements locatifs sociaux - Avenue Charles de Gaulle

Convention du 10/03/1992

Le bilan et le compte de résultat 2025, arrêtés au 31.12.2025, certifiés conformes par le Commissaire aux Comptes font apparaître que ces opérations dégagent un excédent cumulé au 31/12/2025 de 81 307,53€.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le 30/09/2026
ID : 017-211700869-20260928-CM09_81-DE

Engagement conventionnel au 31.12. 2024	Résultat au 31/12/2025 Bénéfice	Engagement conventionnel au 31.12. 2025
72 357,27€	8 950,26€	81 307,53€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable sur les comptes de l'opération précitée.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,
Le Maire
Eric PANNAUD

Le secrétaire de Séance
Arnaud BARON

MAIRIE DE CHANIERS
(Charente-Maritime)